

6 - Exercice 2011 - Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison - Affectation des résultats de l'exercice 2010 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibération du 25 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel appelé «Zone d'Activités Thomas Edison». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2010 du Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison sont les suivants :

↳ Section d'investissement

↳ Résultat d'investissement du budget 2009 - 191 270,98 € (1)

↳ Réalisations 2010

Dépenses réalisées 0,00 €

Recettes réalisées 0,00 €

0,00 € (2)

↳ Résultat de clôture 2010 (1)+(2) - 191 270,98 €

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2010 un besoin d'autofinancement de 191 270,98 €. Ce résultat résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

↳ Section de fonctionnement

↳ Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 : + 3 957,80 € (1)

↳ Réalisations 2010

Dépenses réalisées 0,00 €

Recettes réalisées 0,00 €

Excédent de fonctionnement 0,00 € (2)

↳ Résultat de clôture 2010 (1)+(2) + 3 957,80 €

☞ Restes à réaliser 2010

Dépenses à reporter	-	7 650,00 €
Recettes à reporter	+	198 987,00 €
Excédent	+	191 337,00 €

Il est proposé de maintenir l'excédent constaté de 3 957,80 € à la section de fonctionnement, en financement complémentaire des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 20200	. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	191 270,98 €	
Total investissement		191 270,38 €	
002 / 002 CS 20200	. Résultat de fonctionnement reporté		3 957,80 €
Total fonctionnement			3 957,80 €

**BUDGET ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2010**

ZA THOMAS EDISON	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2010 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2010	
INVESTISSEMENT	- 191 270,98		0,00	- 191 270,98	(1)+(3)
EXPLOITATION	3 957,80	0,00	0,00	3 957,80	(1)-(2)+(3)
TOTAL	- 187 313,18	0,00	0,00	- 187 313,18	

RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

ZA THOMAS EDISON		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	0,00	198 987,00	198 987,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	0,00	0,00	0,00
Réduction de titres	C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	D=B-C	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	E	0,00	198 987,00	198 987,00
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	0,00	7 650,00	7 650,00
Engagements	G	0,00	7 650,00	7 650,00
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	0,00	0,00	0,00
Annulation de mandats	I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J=H-I	0,00	0,00	0,00
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	0,00	7 650,00	7 650,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J	0,00	0,00	0,00
Déficit	J-D	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser				
Excédent	E-K	0,00	191 337,00	191 337,00
Déficit	K-E	0,00	0,00	0,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [4 abstentions : 2 du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN et Mme GELIN), 2 du groupe MODEM (M. GONON, Mme FAIVRE-PETITJEAN)], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.